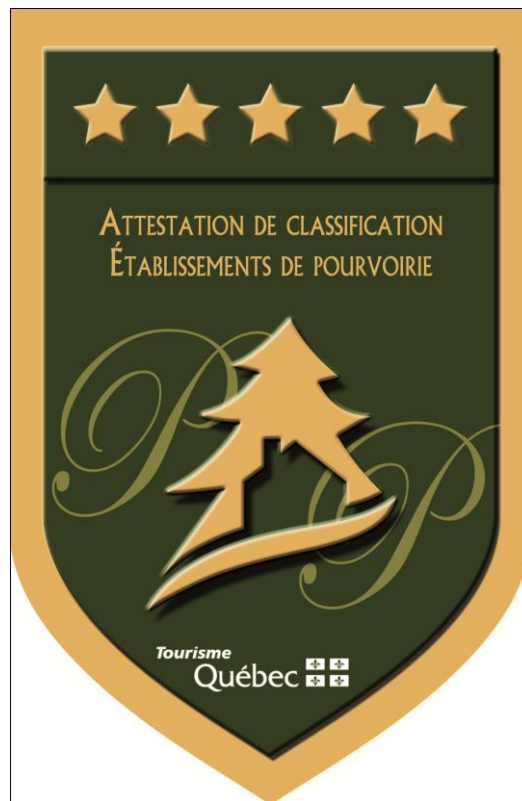


# CLASSIFICATION

DES UNITÉS D'HÉBERGEMENT EN ÉTABLISSEMENT DE POURVOIRIE

## CRITÈRES D'ÉVALUATION

### CHALET



# CLASSIFICATION

## DES UNITÉS D'HÉBERGEMENT EN ÉTABLISSEMENT DE POURVOIRIE

### Table des matières

LE CHALET .....	2
LA CLASSIFICATION .....	2
LA COTE .....	2
LES NORMES ESSENTIELLES .....	3
LES COMMODITES .....	3
LES CRITERES D'ÉVALUATION.....	4
SECTION 1 : EXTERIEUR.....	4
POINTS DE BONIFICATION .....	4
POINTS DE DEMERITE .....	4
SECTION 2 : INTERIEUR .....	4
POINTS DE BONIFICATION .....	5
POINTS DE DEMERITE .....	5
SECTION 3 : CHAMBRE .....	5
POINTS DE DEMERITE .....	6
SECTION 4 : SALLE DE BAIN INTERIEURE .....	6
POINTS DE BONIFICATION .....	6
POINTS DE DEMERITE .....	6
SECTION 4 : SALLE DE BAIN EXTERIEURE PRIVEE .....	7
POINTS DE BONIFICATION .....	7
POINTS DE DEMERITE .....	7
SECTION 4 : BLOC SANITAIRE .....	8
POINTS DE BONIFICATION .....	8
POINTS DE DEMERITE .....	8
SECTION 4 : TOILETTE SECHE .....	9
POINTS DE BONIFICATION .....	9
POINTS DE DEMERITE .....	9

## Le chalet

Selon les termes du Ministère du Tourisme du Québec (MTO), un chalet est un :

« *BATIMENT COMPRENANT AU MOINS UNE CHAMBRE ET DANS LEQUEL ON PEUT RETROUVER UN SERVICE D'AUTO CUISINE. EN L'ABSENCE D'UN SERVICE D'AUTO CUISINE, UN BATIMENT ADJACENT OFFRE LE SERVICE DE RESTAURATION.* »

## La classification

La classification d'un chalet est composée de sa cote et de ses commodités. Alors que la cote est représentée par un nombre d'étoiles, soit de 0 à 5, les commodités sont représentées par des pictogrammes.

## La cote

La cote d'un chalet sert à établir, le plus objectivement possible, son niveau de qualité et de confort. Elle équivaut à la somme des points accumulés, sur 1000, de toutes les sections d'un chalet.

Le tableau ci-dessous à gauche vous indique le pourcentage de points attribuables aux différentes sections d'un chalet alors que le tableau ci-dessous à droite vous indique comment la cote est établie en fonction de la somme des points accumulés.

<b>Sections</b>	<b>Pourcentage</b>
Extérieur	16.5 %
Intérieur	37.5 %
Chambre	23 %
Salle de bain	23 %

<b>Cote</b>	<b>Pointage</b>
0	De 0 à 180 points
1	De 181 à 354 points
2	De 355 à 524 points
3	De 525 à 694 points
4	De 695 à 864 points
5	De 865 à 1000 points

Par exemple, un chalet dont la somme des points accumulés de toutes les sections est de 610 obtiendra la cote de 3 étoiles. Voici, selon les termes du MTO, la description de chacune des cotes.

<b>Cote</b>	<b>Description</b>
0	Unité d'hébergement dont l'aménagement respecte les normes minimales de classification
1	Unité d'hébergement au confort élémentaire, dont l'aménagement et les services sont conformes aux standards de qualité
2	Unité d'hébergement confortable, dotée d'un aménagement de bonne qualité et qui fournit quelques services et commodités
3	Unité d'hébergement très confortable, dotée d'un aménagement de qualité appréciable et qui offre plusieurs services et commodités
4	Unité d'hébergement de confort supérieur, parmi les meilleurs, dotée d'un aménagement haut de gamme et qui offre un large éventail de services et de commodités
5	Unité d'hébergement exceptionnelle, tant par son confort et son aménagement que par la multitude de commodités et l'impeccabilité des services qui sont offerts

## Les normes essentielles













Les normes essentielles visent à faire en sorte qu'un chalet se doit de respecter un minimum de critères afin de pouvoir conserver sa cote. À défaut de respecter une seule de ces normes, la cote du chalet sera abaissée au niveau inférieur. À noter que les normes qui s'appliquent à un niveau inférieur s'appliquent également aux niveaux supérieurs. Les tableaux ci-dessous vous indique les normes essentielles à respecter afin qu'un chalet puisse conserver sa cote.

<b>Normes essentielles pour conserver une cote de 4 étoiles</b>
Aucun mur, plafond, plancher, porte ou fenêtre ajouré
Salle de bain complète comprenant toilette, bain/douche et lavabo avec au moins un appareil (toilette ou bain/douche) à l'intérieur
Eau chaude intérieure

<b>Normes essentielles pour conserver une cote de 5 étoiles</b>
Salle de bain intérieure complète comprenant toilette, bain/douche et lavabo
Aucune chambre ouverte sur une mezzanine

## Les commodités

Représentées par des pictogrammes, les commodités servent à donner un aperçu des principaux services offerts à l'intérieur d'un chalet. Le tableau ci-dessous vous indique les commodités que vous pouvez retrouver pour un chalet.

<b>Commodités</b>	
	Eau froide
	Eau chaude
	Toilette intérieure
	Douche intérieure
	Salle de bain intérieure complète (toilette et bain/douche)
	Salle de bain extérieure privée (toilette et/ou bain/douche)
	Bloc sanitaire
	Toilette sèche
	Système de chauffage automatique
	Système de chauffage au bois
	Système d'éclairage électrique
	Système d'éclairage au gaz propane

## Les critères d'évaluation

Alors que la majorité des critères d'évaluation sont classifiés en fonction du choix des matériaux ou des équipements utilisés, les critères de type « État » sont classifiés en fonction du degré d'entretien, d'usure et de propreté.

Voici la liste des critères d'évaluation pour chacune des sections.

### Section 1 : Extérieur

- ✓ Portes extérieures (incluant celle de la véranda)
- ✓ État des portes extérieures (incluant galerie, véranda, rampe et escalier)
- ✓ Murs extérieurs
- ✓ État des murs extérieurs
- ✓ Fenêtres et cadres extérieurs
- ✓ État des fenêtres et des cadres extérieurs
- ✓ État des moustiquaires
- ✓ Toiture
- ✓ État de la toiture (incluant fascia, soffite, cheminée, antenne, gouttières)

### Points de bonification

- ✓ Intimité
- ✓ Galerie, patio ou terrasse
- ✓ Galerie, patio ou terrasse avec moustiquaire
- ✓ Ameublement (table, chaise, table à pique-nique)
- ✓ BBQ (1 par hébergement)
- ✓ Support à canne à pêche et/ou à arme à feu
- ✓ Site aménagé pour un feu extérieur

### Points de démerite

- ✓ Présence de nuisances sur le site immédiat
- ✓ Absence de serrure ou de cadenas sur la porte extérieure
- ✓ Porte extérieure ajourée
- ✓ Absence d'identification du chalet
- ✓ Trop grande proximité

### Section 2 : Intérieur

- ✓ Murs
- ✓ Plafond
- ✓ État des murs, plafond et cadres de fenêtres
- ✓ Plancher
- ✓ État du plancher (incluant la base du système de chauffage)
- ✓ Chauffage
- ✓ État du chauffage (incluant cheminée, poignée, vitre)
- ✓ Mobilier de salon
- ✓ État du mobilier de salon
- ✓ Harmonie générale de la décoration (salon et salle à diner)
- ✓ Éclairage
- ✓ Comptoir
- ✓ État du comptoir
- ✓ Eau, évier et robinets
- ✓ État de l'évier et des robinets
- ✓ Armoires et tiroirs
- ✓ État des armoires et des tiroirs

- ✓ Système de réfrigération (grandeur vs capacité d'accueil)
- ✓ État du système de réfrigération
- ✓ Système de cuisson
- ✓ État du système de cuisson
- ✓ État de la batterie de cuisine
- ✓ Mobilier de cuisine (table et chaises)
- ✓ État du mobilier de cuisine
- ✓ Apparence générale (salon, cuisine et salle à diner)

### Points de bonification

- ✓ Système de séchage autour du système de chauffage (crochets, supports)
- ✓ Frigo (en plan américain)
- ✓ Fenêtres qui ouvrent sur les quatre murs (incluant porte et salle de bain)
- ✓ Foyer intérieur ou poêle vitré
- ✓ Support pour les manteaux (garde-robe, porte-manteaux, crochets)
- ✓ Deux sources d'éclairage et plus (salon, cuisine et salle à diner)

### Points de démérite

- ✓ Absence d'articles de récurage (linge à vaisselle, savon, lavette)
- ✓ Présence d'odeur nauséabonde
- ✓ Non-respect du ratio nombre de chaises de cuisine vs la capacité d'accueil
- ✓ Non-respect du ratio nombre de place au salon vs 50% de la capacité d'accueil
- ✓ Absence d'avertisseur d'incendie
- ✓ Absence de détecteur de gaz carbonique (si nécessaire)
- ✓ Absence d'extincteur portatif
- ✓ Absence de trousse de premiers soins accessible (si nécessaire)
- ✓ Accessoires d'éclairage désuets (poche de lampe brisé, verre noirci)
- ✓ Frigo alimenté par une génératrice moins de 24 heures
- ✓ Absence de 2 fenêtres avec moustiquaire sur 2 murs différents (excluant la salle de bain)
- ✓ Murs, plafond, plancher ou fenêtres ajourés

## Section 3 : Chambre

Dans le cas où un chalet possède plusieurs chambres, le pointage de cette section correspond à la moyenne des points de chacune des chambres.

- ✓ Murs
- ✓ Plafond
- ✓ Portes des chambres
- ✓ État des murs, plafond, porte et cadres de fenêtres
- ✓ Plancher
- ✓ État du plancher
- ✓ Lit et matelas
- ✓ État des lits et des matelas
- ✓ Ameublement et rangement
- ✓ État de l'ameublement et du rangement
- ✓ Literie
- ✓ État de la literie
- ✓ Parures de fenêtres
- ✓ État des parures de fenêtres
- ✓ Harmonie globale des éléments de la chambre

### Points de démerite

- ✓ Présence d'une chambre accessible via une autre chambre ou une salle de bain
- ✓ Présence d'un divan-lit ou d'un futon inclus dans la capacité d'accueil
- ✓ Absence de housse ou de double-taie pour oreiller
- ✓ Absence d'âlèse pour le matelas ou de matelas lavable
- ✓ Absence d'oreiller
- ✓ Absence d'ameublement ou de rangement dans une chambre
- ✓ Absence de lumière dans une chambre
- ✓ Absence de barre de protection pour les lits superposés
- ✓ Absence d'une échelle pour les lits superposés
- ✓ Absence de fenêtre dans une chambre
- ✓ Absence de fenêtre qui ouvre dans une chambre
- ✓ Présence de lit dans le salon, la cuisine ou le passage
- ✓ Présence d'une chambre ouverte sur une mezzanine
- ✓ Murs, plafond, plancher ou fenêtres ajourés
- ✓ Présence d'odeur nauséabonde

### Section 4 : Salle de bain intérieure

Dans le cas où un chalet possède plusieurs salles de bain intérieure, le pointage de cette section correspond à la moyenne des points de chacune des salles de bain.

- ✓ Appareils sanitaires
- ✓ Rideau de douche
- ✓ État des appareils sanitaires
- ✓ Murs
- ✓ Plafond
- ✓ Portes
- ✓ État des murs, plafond, porte et cadres de fenêtres
- ✓ Plancher
- ✓ État du plancher
- ✓ Éclairage

### Points de bonification

- ✓ Douche téléphone
- ✓ Bain / bain-douche
- ✓ Fenêtre ouvrante et moustiquaire en parfait état ou ventilation
- ✓ Toilette ou lavabo séparée de la douche
- ✓ Porte-serviette ou crochet
- ✓ Serviette fournie
- ✓ Meuble-lavabo ou tablette de rangement
- ✓ Toilette supplémentaire (excluant le ratio)
- ✓ Douche supplémentaire (excluant le ratio)
- ✓ Lavabo(s) supplémentaire(s)
- ✓ Salle de bain complète par chambre

### Points de démerite

- ✓ Salle de bain accessible via une chambre
- ✓ Absence d'une serrure intérieure
- ✓ Présence d'odeur nauséabonde
- ✓ Absence d'un miroir
- ✓ Accessoires d'éclairage désuets (poche de lampe brisé, verre noirci)
- ✓ Rideau de douche trop court
- ✓ Malpropreté d'au moins un élément de la salle de bain incluant le rideau de douche

- ✓ Présence de moquette (tapis) fixé en permanence
- ✓ Absence d'eau chaude dans la douche
- ✓ Douche dans une chambre
- ✓ Absence d'eau chaude dans le lavabo
- ✓ Absence de fenêtre ouvrante et moustiquaire en parfait état ou ventilation
- ✓ Absence de rideau ou de vitre givrée
- ✓ Présence de matériaux poreux autour des appareils sanitaires
- ✓ Murs, plafond, plancher ou fenêtres ajourés
- ✓ Non-respect du ratio: 1 douche pour 15 personnes
- ✓ Non-respect du ratio: 1 toilette pour 10 personnes
- ✓ Salle de bain sur la galerie

#### **Section 4 : Salle de bain extérieure privée**

Cette section sert dans les cas où les occupants d'un chalet doivent se rendre à une salle de bain extérieure privée pour l'utilisation d'une douche et/ou de la toilette.

- ✓ État extérieur de la salle de bain
- ✓ Appareils sanitaires
- ✓ Rideau de douche
- ✓ État des appareils sanitaires
- ✓ Murs
- ✓ Plafond
- ✓ État des murs, plafond, porte et cadres de fenêtres
- ✓ Plancher
- ✓ État du plancher
- ✓ Éclairage

#### **Points de bonification**

- ✓ Douche téléphone
- ✓ Bain / bain-douche
- ✓ Fenêtre ouvrante et moustiquaire en parfait état ou ventilation
- ✓ Toilette ou lavabo séparée de la douche
- ✓ Porte-serviette ou crochet
- ✓ Serviette fournie
- ✓ Meuble-lavabo ou tablette de rangement
- ✓ Toilette supplémentaire (excluant le ratio)
- ✓ Douche supplémentaire (excluant le ratio)
- ✓ lavabo(s) supplémentaire(s)

#### **Points de démerite**

- ✓ Absence d'une serrure intérieure
- ✓ Présence d'odeur nauséabonde
- ✓ Absence d'un miroir
- ✓ Accessoires d'éclairage désuets (poche de lampe brisé, verre noirci)
- ✓ Rideau de douche trop court
- ✓ Malpropreté d'au moins un élément de la salle de bain incluant le rideau de douche
- ✓ Présence de moquette (tapis) fixé en permanence
- ✓ Absence d'eau chaude dans la douche
- ✓ Absence d'eau chaude dans le lavabo
- ✓ Absence de fenêtre ouvrante et moustiquaire en parfait état ou ventilation
- ✓ Absence de rideau ou vitre givrée
- ✓ Absence de chauffage
- ✓ Absence de chaise ou de banc



- ✓ Présence de matériaux poreux autour des appareils sanitaires
- ✓ Murs, plafond, plancher ou fenêtres ajourés
- ✓ Non-respect du ratio: 1 douche pour 15 personnes
- ✓ Non-respect du ratio: 1 toilette pour 10 personnes

#### **Section 4 : Bloc sanitaire**

Cette section sert dans le cas où les occupants d'un chalet doivent se rendre à un bloc sanitaire pour l'utilisation d'une douche et/ou de la toilette.

- ✓ État extérieur du bloc sanitaire
- ✓ Appareils sanitaires
- ✓ Rideau de douche
- ✓ État des appareils sanitaires
- ✓ Murs
- ✓ Plafond
- ✓ État des murs, plafond, porte et cadres de fenêtres
- ✓ Plancher
- ✓ État du plancher
- ✓ Éclairage

#### **Points de bonification**

- ✓ Douche téléphone
- ✓ Bain / bain-douche
- ✓ Fenêtre ouvrante et moustiquaire en parfait état ou ventilation
- ✓ Toilette ou lavabo séparée de la douche
- ✓ Porte-serviette ou crochet
- ✓ Serviette fournie
- ✓ Meuble-lavabo ou tablette de rangement
- ✓ Toilette supplémentaire (excluant le ratio)
- ✓ Douche supplémentaire (excluant le ratio)
- ✓ lavabo(s) supplémentaire(s)

#### **Points de démerite**

- ✓ Absence d'une serrure intérieure
- ✓ Présence d'odeur nauséabonde
- ✓ Absence d'un miroir
- ✓ Accessoires d'éclairage désuets (poche de lampe brisé, verre noirci,..)
- ✓ Rideau de douche trop court
- ✓ Malpropreté d'au moins un élément de la salle de bain incluant le rideau de douche
- ✓ Présence de moquette (tapis) fixé en permanence
- ✓ Absence d'eau chaude dans la douche
- ✓ Absence d'eau chaude dans le lavabo
- ✓ Absence de fenêtre ouvrante et moustiquaire en parfait état ou ventilation
- ✓ Absence de rideau ou vitre givrée
- ✓ Absence de chauffage
- ✓ Absence de chaise ou de banc
- ✓ Présence de matériaux poreux autour des appareils sanitaires
- ✓ Murs, plafond, plancher ou fenêtres ajourés
- ✓ Non-respect du ratio: 1 douche pour 15 personnes
- ✓ Non-respect du ratio: 1 toilette pour 10 personnes

## **Section 4 : Toilette sèche**

Cette section sert dans le cas où les occupants d'un chalet doivent utiliser une toilette sèche.

- ✓ État extérieur et intérieur de la toilette

### **Points de bonification**

- ✓ Moustiquaire en parfait état
- ✓ Présence d'une lumière
- ✓ Présence d'un évent

### **Points de démerite**

- ✓ Non-respect du ratio d'une toilette pour 10 personnes
- ✓ Absence d'une moustiquaire en parfait état
- ✓ Absence d'une serrure intérieure
- ✓ Absence d'un évent